

Transparence contre surveillance

Apports et limites des demandes d'accès aux documents administratifs pour la recherche en sciences sociales

Mercredi 7 novembre 2024

Centre d'Étude des Politiques et de l'Administration Publique (CEPAP)

Université libre de Bruxelles (ULB)

Nicolas Bocquet, UCLouvain – ISPOLE, Nicolas.Bocquet@uclouvain.be

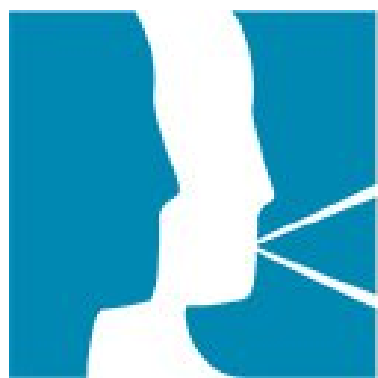
Emmanuelle de Buisseret Hardy, LDH ; ULB – CPDS, edebuisseret@liguedh.be

Corentin Debailleul, ULB – IGEAT, Corentin.Debailleul@ulb.be

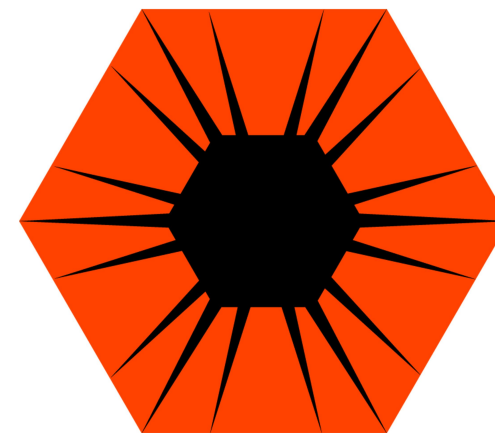
Jérémy Grosman, UNamur – CRIDS, Jeremy.Grosman@unamur.be

Laurent Roy, LDH, Roy.Laurent@protonmail.com

Partenariat

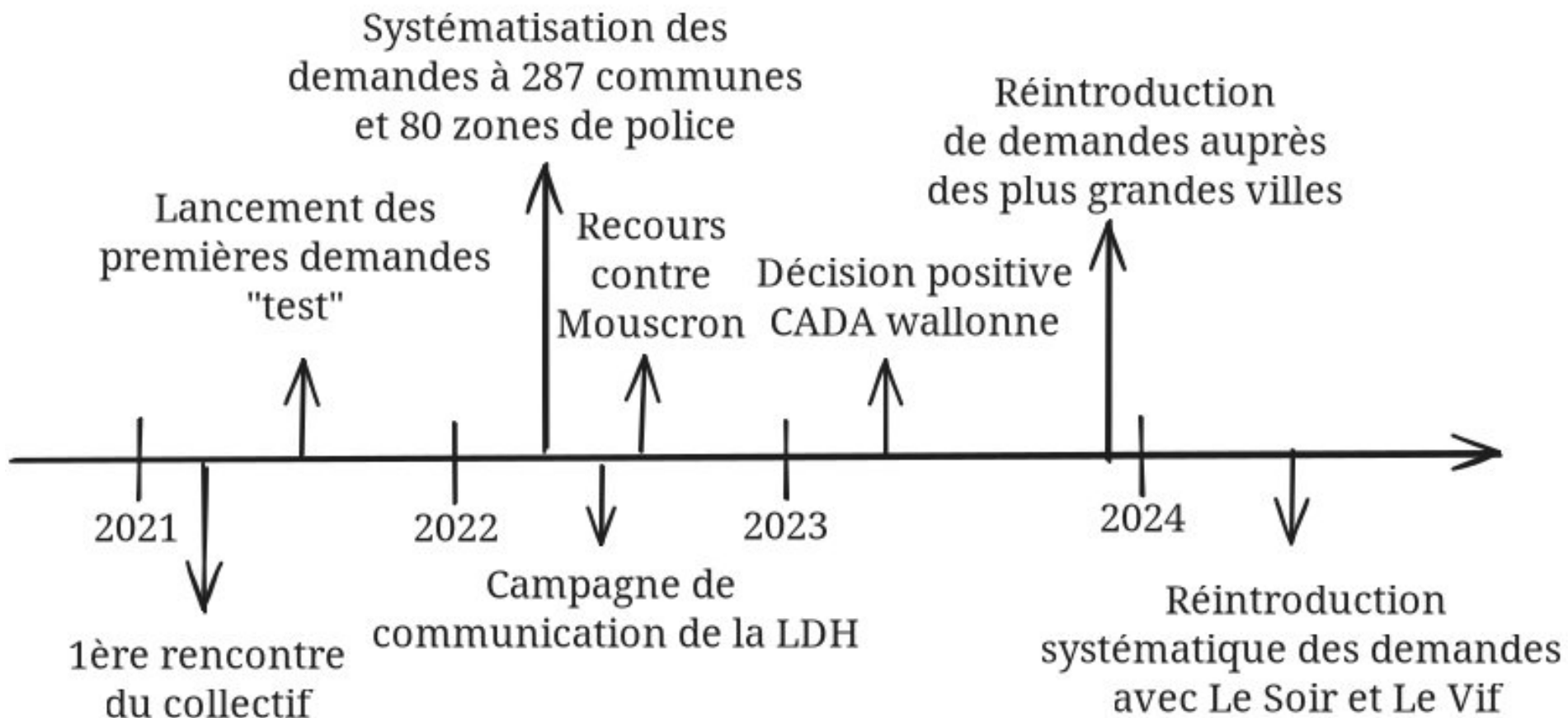


**LIGUE
DES DROITS
HUMAINS**



TECHNOPOLICE.BE

Chronologie




Question de recherche

- Dans quelle mesure un recours massif au droit d'accès comme méthode systématique de collecte de données peut-il être pertinent afin de documenter l'évolution de l'infrastructure de surveillance en Belgique francophone ?

Facteurs internes (choix méthodo)

- **Choix des *documents***
 - Connaissances empiriques grâce à nos précédentes recherches
 - Appui juridique LDH
- **Choix des *destinataires***
 - 287 communes + 83 ZP
- **Choix de *l'expéditeur·ice***
 - LDH (réputation + capacité recours) → ≠ Esposito et al. 2024
- **Forme de la demande**
 - Style formel + références aux textes juridiques → rapport confrontationnel
 - Plateforme Transparencia

Plateforme participative en ligne



français ▾

Se connecter ou s'inscrire

 🔍

[Faire une demande](#) [Parcourir les demandes](#) [Voir les autorités publiques](#) [Blog](#) [Aide](#)

Ligue des Droits Humains

Inscrit à Transparencia en 2021

[Envoyer un message à Ligue des Droits Humains](#)

[Connectez-vous](#) pour changer le mot de passe, les abonnements et plus encore (Ligue des Droits Humains seulement)

SUIVRE CETTE PERSONNE

Suivre

[Flux RSS](#)

SUR CETTE PAGE

[Demandes d'accès à l'information](#)

[Commentaires](#)


Filtrez suivant le statut de la demande (optionne

Rechercher les contributions de cette personne

Les 598 demandes d'accès à l'information de cette personne (approximation)

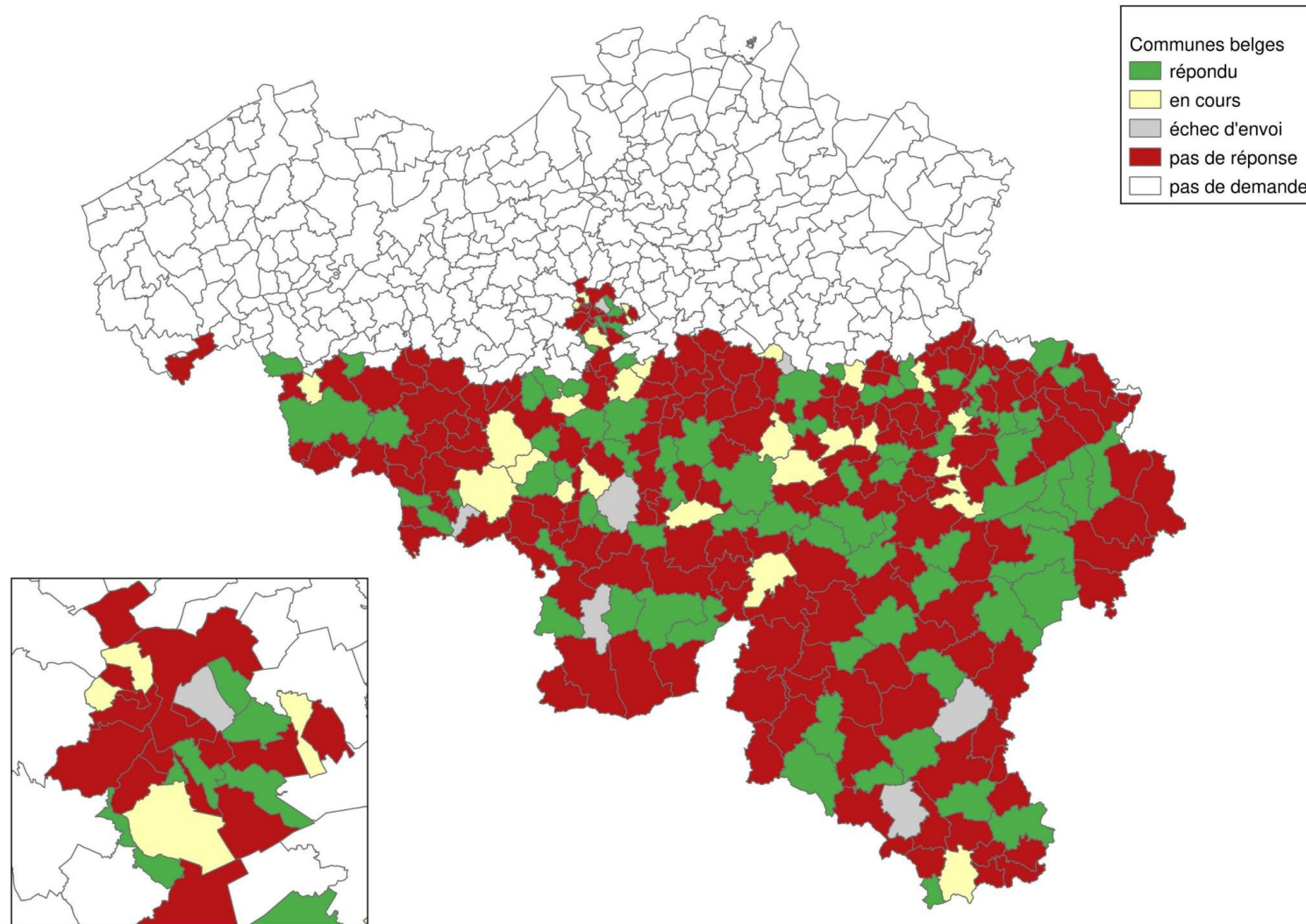
Informations sur les dispositifs de surveillance de la commune

Réponse par [Ville de Wavre](#) à [Ligue des Droits Humains](#) le 25 octobre 2024.

 **En attente de classement.**

Madame, Vous trouverez le document scanné suivant le lien : <https://wavre.fromsmash.com/documents-camera> Le listing se trouve page 3-4 La phase 1 pag...

Situation en mai 2022



Chiffres fin 2023

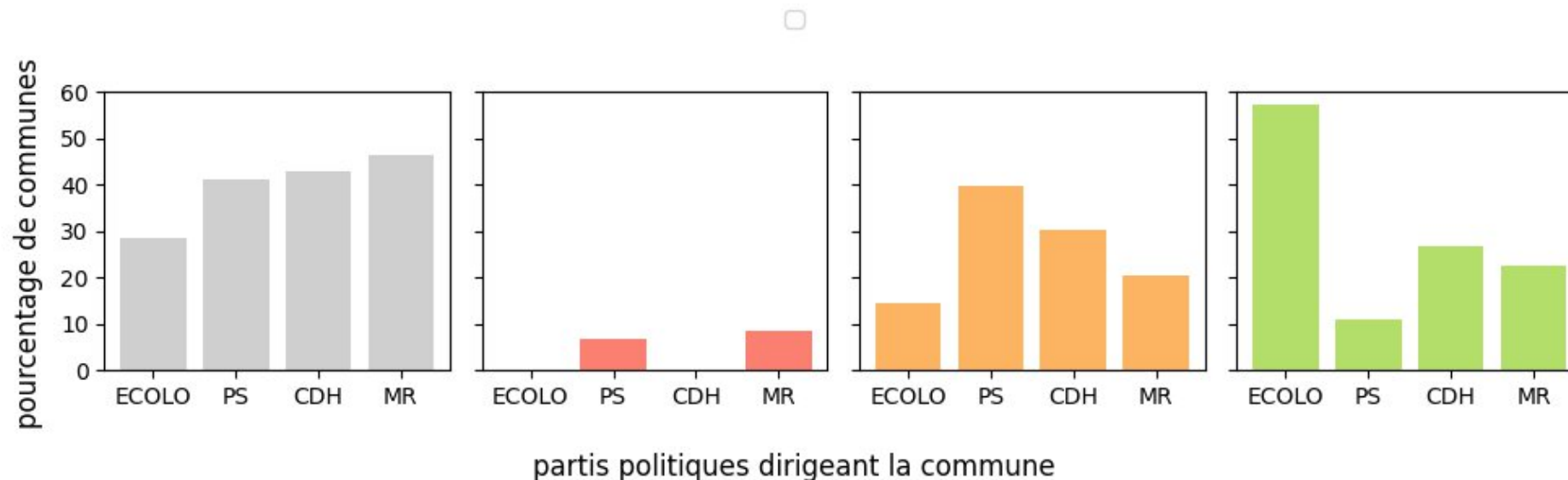
Communes wallonnes (17/11/2023)	262	100 %
réponses	130	50 %
absences de réponse	128	49%
refus	4	2 %

ZP (17/11/2023)	80	100 %
réponses	40	50 %
absences de réponse	30	38 %
refus	10	13 %

Facteurs externes (propres aux admin)

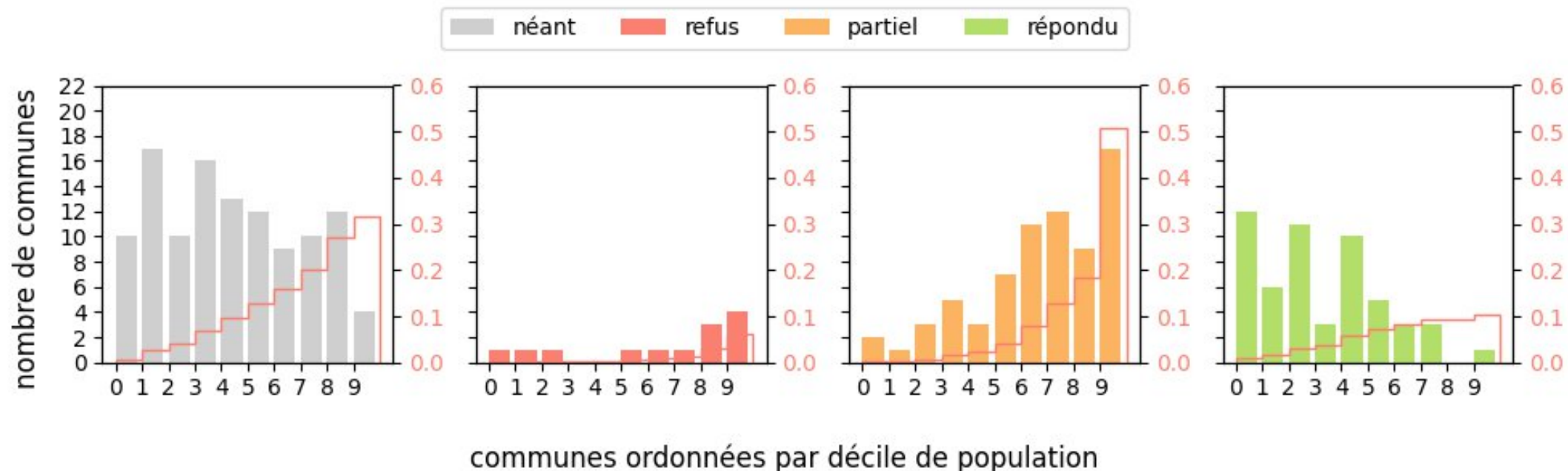
- (i) **Existence ou non d'une *obligation légale***
 - Présence/absence d'une obligation légale pesant sur les entités admin
- (ii) **Normes propres à la *culture administrative***
 - Culture admin communes \neq culture admin ZP en termes de transparence
- (iii) **Position à l'égard de la *transparence du parti politique au pouvoir***
 - Attitude du parti politique du bourgmestre par rapport à transparence
- (iv) **Taille de la *population administrée***
 - Nombre d'habitant·es

Relation entre la couleur politique et le taux de réponse



- Les communes dirigées par le MR nous ont fourni 8 % moins de réponses que la moyenne.
- Sur base de nos données agrégées à celles du *Vif* et du *Soir*, il apparait une corrélation (0.145) significative (valeur $p = 0.0009$) entre mayorat MR et refus ou absence de réponse.
- Les écologistes dirigent trop peu de communes pour permettre des tests statistiques.

Communes, par décile de population, ayant répondu : néant, refus, partiel, complet



Sur base de nos données agrégées à celles du *Vif* et du *Soir*, il apparaît une corrélation (0,206) significative (valeur $p = 1,40 \cdot 10^{-6}$) entre l'obtention d'une réponse et la taille de l'entité sollicitée

Recours



COMMISSION D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La Commission estime dès lors que l'introduction d'un recours auprès d'elle ne peut être qualifié d'introduction d'une procédure judiciaire au sens des statuts de la partie requérante. Au regard de ces derniers et en l'absence de mandat valablement émit par la partie requérante, Monsieur Szoc n'est par conséquent pas compétent pour introduire le présent recours auprès de la Commission.

9. Tenant compte de ce qui précède, la Commission constate qu'en toute hypothèse, le recours n'a pas été signé par les personnes fondées de pouvoir. Le recours est, partant, irrecevable.

III. Décision

10. Le recours est irrecevable.

COMMISSION D'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



Wallonie

Section Publicité de l'administration

DÉCISION N° 257

13 décembre 2022

Ville – Documents relatifs à des caméras de surveillance – Sécurité de la population – Ordre public – Recherche ou poursuite de faits punissables – Secrets d'affaires – Obligation de secret instaurée par la loi – Demande manifestement trop vague – Obligation de collaboration – Communication partielle

Impact

ACCUEIL • COMMUNALES 2024

85 communes cultivent le secret sur leurs caméras de surveillance (cartes interactives)

« Le Soir », « Le Vif » et la Ligue des droits humains ont questionné les 281 communes wallonnes et bruxelloises dans l'objectif de cartographier leurs caméras de surveillance. Un recensement rendu impossible... par le manque de transparence de nombreuses entités.

Article réservé aux abonnés



Par Xavier Counasse, Joël Matriche et Arthur Sente (avec « Le Vif »)

Publié le 10/10/2024 à 06:30 | Temps de lecture: 1 min



Le recours aux caméras est devenu un thème de campagne important pour les élections communales. © DR

Communes

🔒 Votre commune est-elle transparente? Voici celles qui refusent de dire si elles disposent de caméras de surveillance (carte interactive)

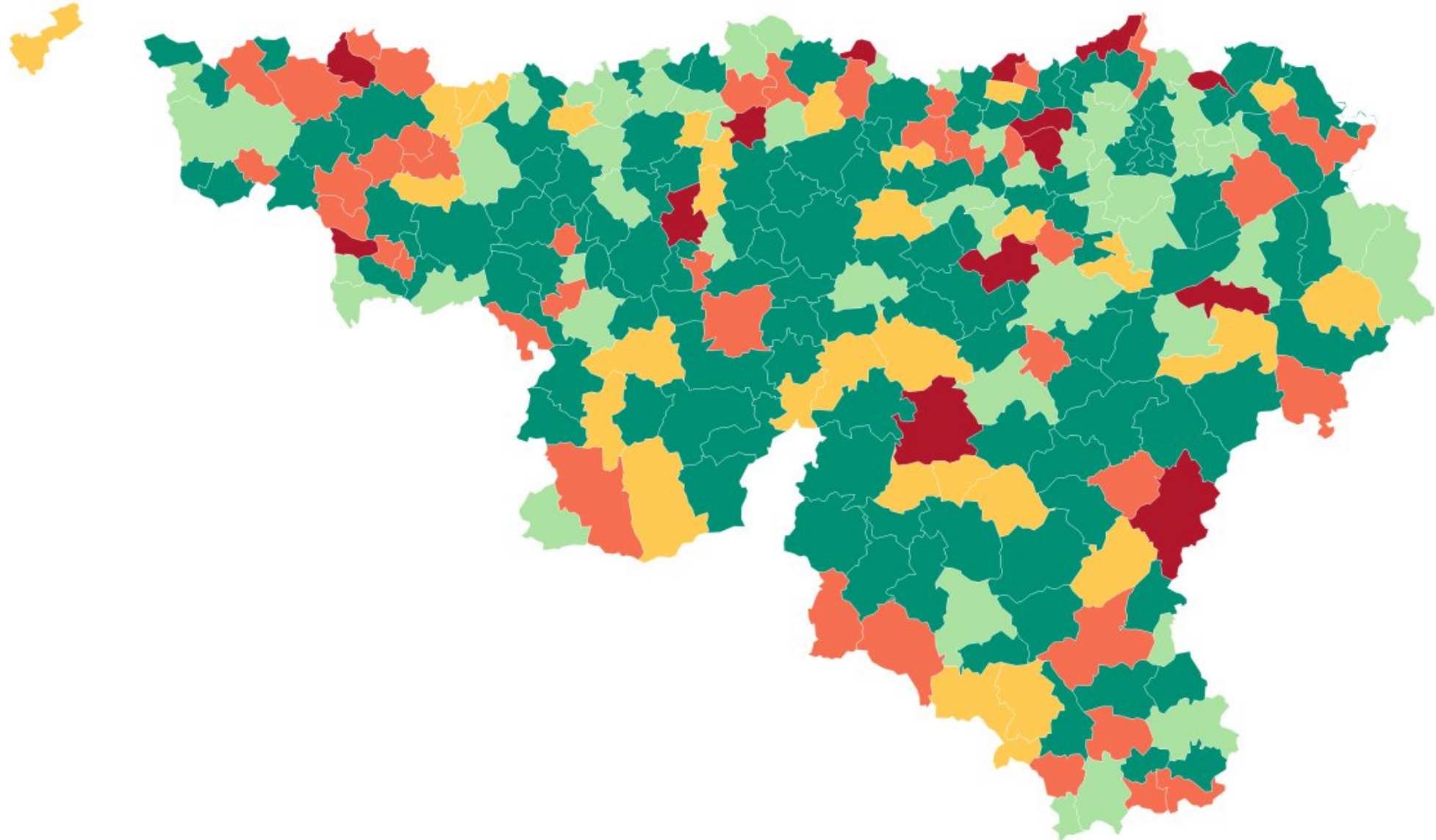
Thierry Denoël • Christophe Leroy • Laurence Van Ruymbeke

10-10-2024, 06:30 • Mise à jour le: 10-10-2024, 13:10

Le Vif, Le Soir et la Ligue des droits humains ont sondé les communes sur les caméras installées sur leur territoire. Résultat: 136 se sont montrées transparentes. Quatorze pas du tout.

En quelle mesure les communes wallonnes ont-elle été transparentes?

■ refus ■ absence de réponse ■ réponse insuffisante ■ réponse partielle ■ réponse complète



Bilan de la dernière relance

Communes wallonnes (17/11/2023)	262	100 %
réponses	130	50 %
absences de réponse	128	49%
refus	4	2 %

Communes (08/10/2024)	281	100 %
réponses	196	70 %
absences de réponse	73	26 %
refus	12	4 %

Les causes de l'augmentation significative de réponses (partielles ou complètes) seraient :

1. la deuxième salve d'envoi ;
2. la décision de la CADA ;
3. les journalistes plus insistants ;
4. l'approche des élections communales.

Conclusions

- Facteurs internes
 - LDH comme facteur décisif (crédibilité + capacité recours)
 - Disponibilité de main d'oeuvre qualifiée
 - Persévérance
 - Quid Transparencia ?
- Facteurs externes
 - Cadre légal
 - Culture administrative
 - Taille de l'entité
 - Couleur politique

Perspectives futures ?

- Collaboration avec les journalistes du *Soir* et du *Vif*
 - Analyse du contenu des documents
 - Quels acteurs de la surveillance policière en Belgique ?
- Géographie de la vidéosurveillance urbaine
- Couleurs politiques et transparence (pas uniquement bourgmestre)
- Introduction d'autres recours ?
- Enquêter sur les cas aberrants ?
- Entretiens avec les acteurs de terrain ?
 - administrations
 - mandataires communaux
 - CADA

Discussion